Compagnie 3M Canada
1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757
London, Ontario N6A 4T1
Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222
Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

Fiche de Données de Sécurité

No. document	: 06-4351-0	Date d'émission	: 2013/08/14
Version no.	: 15.00	Remplace FSSS du	: 2013/05/17

Tous droits réservés, 1997, Compagnie 3M Canada. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où: (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Préparée par : Les Services de santé et de sécurité environnementale de la Compagnie 3M Canada
Téléphone : (800) 364-3577, Fax : (800) 603-7758, Site web : www.3M.ca

1 Identification du produit

Appellation commerciale :
SOLUTION DE NETTOYAGE ET DE POLISSAGE DE L'ACIER INOXYDABLE 3M (INACTIF)

Code d'identification :

70-0705-4393-2	70-0705-8025-6	70-0705-8028-0	CN-1006-9943-4
CN-1006-9944-2	CN-1006-9945-9	CN-1006-9945-0	CN-1007-2115-4
70-0705-8920-8	70-0711-5776-5	70-0711-5777-3	

Utilisation de produit :
Nettoyant et lustre pour acier inoxydable

Division:
BUILDING & COMMERCIAL SERVICES

2 Identification des dangers

Principaux dangers :
Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.
Peut être absorbé par inhalation et causer des effets à l'organe cible.
Peut être abosrbé par ingestion et causer des effets à l'organe

cible.
Voir les sections 7 et 11 pour plus de détails.

3 Composition/Renseignements sur les Ingrédients

Nom Chimique	Numéro CAS	Pourcentage
EAU	7732-18-5	40 - 70
HUILE MINERALE BLANCHE	8042-47-5	10 - 30
DISTILLATS DE PÉTROLE	64742-48-9	7 - 13
OLEATE DE SORBITAN	1338-43-8	3 - 7
SORBITOL	50-70-4	1 - 5
D-LIMONENE	5989-27-5	0.1 - 1.0

NOTA :
Le pourcentage est exprimé dans le rapport du poids de l'ingrédient contre le poids du produit réglementé.

4 Premiers soins

En cas de contact avec les yeux :
Rincer les yeux abondamment à l'eau. Si les signes et les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
En cas de contact avec la peau :
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Asperger la peau à grande eau pendant au moins 20 minutes ou jusqu'au retrait du produit chimique. Obtenir de l'attention médicale. Laver les vêtements et les chaussures contaminés avant de les réutiliser.
En cas d'inhalation :
Donner de l'air frais. Si des symptomes apparaissent, obtenir de l'attention médicale.
En cas d'ingestion :
Ne pas faire vomir, à moins d'indication contraire du personnel médical. Obtenir immédiatement de l'attention médicale.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair : Environ 97.8 C VC PENSKY-MARTENS
Limite inférieure d'explosibilité (%) : Non disponible
Limite supérieure d'explosibilité (%) : Non disponible
Température d'auto-inflammation : Non disponible
Moyens d'extinction appropriés :

Matériau combustible ordinaire. Se servir d'extincteurs munis d'agents pour feux de classe A (p. ex., eau ou mousse).

Dangers spécifiques en cas d'incendie :

Ininflammable : matière combustible ordinaire.

Produits résultant de la combustion :

Monoxyde de carbone;

Dioxyde de carbone;

Risques Peu Communs D'incendie Et D'explosion

Non déterminé

Méthodes de lutte contre l'incendie :

Porter un appareil de protection complet (tenue d'intervention) et un respirateur autonome (SCBA).

NFPA : Santé	2
NFPA : Incendie	1
NFPA : Réactivité	0

NFPA : Dangers inhabituels de réaction

aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles :

Évacuer le personnel non protégé et non formé de la zone dangereuse. Le déversement doit être nettoyé par des personnes qualifiées. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les déversements majeurs ou les déversements dans des espaces confinés, prévoir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs en respectant les bonnes pratiques industrielles en matière d'hygiène. AVERTISSEMENT! Les moteurs peuvent être des sources d'inflammation et peuvent produire, dans la zone du déversement, des gaz ou des vapeurs inflammables qui pourraient brûler ou exploser.

Procédures Environnementales

Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Éliminer le matériau recueilli le plus rapidement

possible.
Méthodes de nettoyage
Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air

frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant.
Interventions en cas de déversement :
Observer les mesures de précaution indiquées dans les autres sections.

7 Manutention et entreposage

Instructions concernant l'entreposage :
Entreposer dans des conditions normales d'entreposage.
Matières incompatibles :
Non déterminé
Ventilation :
Pas de données disponibles.
Mode d'emploi :
Conserver hors de portée des enfants.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection individuelle

Protection des yeux :
Éviter que les yeux entrent en contact avec les vapeurs, les embruns de pulvérisation, le brouillard ou la poussière.
Porter une des protections suivantes pour éviter tout contact avec les yeux :
Lunettes de sécurité avec écrans latéraux
Protection des mains :
Porter des gants appropriés pour manipuler ce matériau.
Une paire de gants constituée du(des) matériau(x) suivant(s) est recommandée:
Caoutchouc nitrile.
Protection de la peau :
Eviter le contact avec la peau.

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Protection respiratoire :

Eviter l'inhalation des vapeurs, brouillards et pulvérisations. Dans des conditions d'utilisation normale, les expositions à des contaminants atmosphériques ne sont pas suffisamment importantes pour qu'une protection respiratoire soit nécessaire.

Ingestion :

Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver

soigneusement les zones exposées avec de l'eau et du savon.

Ventilation recommandée :

Utiliser dans les zones bien ventilées.

Exposition aux ingrédients

EAU (7732-18-5)

LD50 (rat, orale)	> 90 ml/kg
LC50 (rat, inhalation/4 heures)	Pas de données disponibles.

Limites d'exposition

Pas de données disponibles.

HUILE MINERALE BLANCHE (8042-47-5)

Données sur les ingrédients

Pas de données disponibles.

LD50 (rat, orale)	Pas de données disponibles.
LC50 (rat, inhalation/4 heures)	Pas de données disponibles.

Limites d'exposition

CMRG : Moyenne pondérée dans le facteur temps 5 mg/m3 Catégorie : BROUILLARD D'HUILE MINÉRALE

CMRG: STEL 10 mg/m3 Catégorie : BROUILLARD D'HUILE MINÉRALE 5 mg/m3 ACGIH: MPT; fraction inhalable; Catégorie : HUILES MINÉRALES; HUILES TRÈS RAFFINÉES 10 mg/m3 CMRG: STEL; Commentaires: PAR FTSS 5 mg/m3 CMRG: MPT; Commentaires: PAR FTSS

DISTILLATS DE PÉTROLE (64742-48-9)

Données sur les ingrédients

LC50 (rat, inhalation(aérosol)/4 heures) : 8.5 g/m3

LD50 (rat, orale)	Pas de données disponibles.
LC50 (rat, inhalation/4 heures)	Pas de données disponibles.

Limites d'exposition

3M: MPT 100 ppm

CMRG : Moyenne pondérée dans le facteur temps 300 ppm 100 ppm 3M: MPT

OLEATE DE SORBITAN (1338-43-8)

Données sur les ingrédients
Pas de données disponibles.
LD50 (rat, orale) 39.8 g/kg
LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.
Limites d'exposition
Pas de données disponibles.
SORBITOL (50-70-4)
LD50 (rat, orale) 15,900 mg/kg
LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.
Limites d'exposition
Pas de données disponibles.
D-LIMONENE (5989-27-5)
LD50 (rat, orale) 4400 mg/kg
LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.
Limites d'exposition

AIHA : MPT 30ppm 165.5 mg/m3 AIHA : MPT; Catégorie: 1-méthyl-4(1-méthylvinyl)cyclohexène 30 ppm AIHA : MPT; Catégorie: 1-méthyl-4(1-méthylvinyl)cyclohexène

9 Propriétés physiques et chimiques

Etat physique,couleur et odeur :	Liquide; émulsion blanche crémeuse; Doux; odeur citrus;
Seuil olfactif :	Pas de données disponibles.
pH :	Environ 7
Point/intervalle d'ébullition :	Environ 100 C
Point/intervalle de fusion :	Non applicable
Tension de vapeur :	< 16 lo/po2 AIR @ 55 C
Hydrosolubilité :	Non disponible
Masse volumique :	Environ 1 Eau = 1
Densité de vapeur :	Non disponible
Composés organiques volatils :	7 - 13 en % du poid
Vitesse d'évaporation :	Non disponible
Viscosité :	Non disponible
Pourcentage de matières volatiles :	Pas de données disponibles.

10 Stabilité et reactivité

Conditions à éviter :
Non déterminé
Matières à éviter :
Non déterminé
Produits de décomposition dangereux :
Monoxyde de carbone;

Dioxyde de carbone;
Stabilité et réactivité :
Stable. Pas de polymérisation dangereuse.

---

11 Toxicité

Effets en cas de contact avec les yeux :
Légère irritation des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, douleurs et larmes.
Effets en cas de contact avec la peau :
Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.
Irritation légère de la peau : les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs localisées, de l'enflure et des démangeaisons.
Effets en cas d'inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.
Peut être absorbé par inhalation et causer des effets à l'organe cible.
Effets en cas d'ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.
Peut être abosrbé par ingestion et causer des effets à l'organe cible.
Pneumonite chimique (aspiration) : les signes et les symptômes sont notamment la toux, une respiration haletante, une suffocation, des brûlements buccaux, des difficultés respiratoires, une coloration bleuâtre de la peau (cyanose) et, possiblement, le décès.
Sensibilisation :
Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.
Cancérogénicité :
Pas de données disponibles.
Mutagénicité :
Pas de données disponibles.
Effets sur la reproduction :
Pas de données disponibles.
Énoncés sur les composants :
Pas de données disponibles.
Énoncés sur les produits :

Pas de données disponibles.
Autres effets et données complémentaires :
Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.

12 Ecologie

Données environnementales :
Données d'écotoxicité :
Non déterminé.
Données Ecofate :
Non déterminé.

13 Elimination

Produit en état de vente :
Pas de données disponibles.
Conditionnement du produit :
Pas de données disponibles.
Instructions particulières :
Étant donné la diversité des réglements, rechercher ceux qui sont applicables ou consulter les autorités compétentes avant l'élimination.

14 Transport

Transport des marchandises dangereuses

Classification des marchandises dangereuses :	Matériau non réglementé
Renseignements spéciaux :	

15 Réglementation

Classification SIMDUT :	D2B

NOTA :
Ce produit a été classé en tenant compte des critères de risques énoncés dans la Loi sur les produits contrôlés et cette fiche signalétique santé-sécurité contient tous les renseignements qui y

sont relatifs.
Homologation du produit :
Le produit faisant l'objet de cette FSSS ou l'ensemble de ses composants sont répertoriés dans les inventaires des produits chimiques suivants :
AICS - Inventaire austalien des substances chimiques
LISC - Liste intérieure des substances du Canada
EINECS - Inventaire européen des produits chimiques commercialisés
TSCA - Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis)
USDA - Departement de l'Agriculture des Etats-Unis KECI - Inventaire des produits chimiques utilisé en Corée
PICCS - Inventaire philippin des substances chimiques commercialisées

---

16 Renseignements complémentaires

Raison de la réédition :
Les sections et points suivants ont été révisés ou mis à jour.
Nouvelle marque de commerce.(Obsolete)

Les renseignements de la présente fiche signalétique santé-sécurité (FSSS) étaient jugés exacts au moment de sa publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES CONDITIONS OU GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, AUX MODALITÉS D'EXÉCUTION OU AUX USAGES DU COMMERCE. Il appartient à l'utilisateur de vérifier si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'application prévue. Compte tenu des nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application du produit 3M et comme l'utilisateur est parfois seul à connaître ces facteurs et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel que celui-ci évalue le produit 3M pour déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'application prévue.

---Fin---